



Information municipale



**La boîte aux lettres du Père Noël arrive devant la Mairie!
Préparez vos lettres...**

Le plan neige est, comme chaque année, réactivé.

1) Voici ce qui est mis en oeuvre par les services municipaux :

- le 4x4 fera en priorité les points hauts (la Buissonnière, Fontvieille, le Roule...);
- le camion se concentrera sur le centre-ville et ses alentours;
- les tracteurs se chargeront des secteurs difficiles d'accès, les écoles et les parkings.
- des bacs de sel mélangé à de la pouzzolane, au nombre de 15, sont répartis sur le territoire communal. Ces bacs sont à la disposition des usagers pour traiter les espaces publics uniquement, ils ne sont pas à usage privatif.
- merci aux automobilistes de bien se garer afin d'éviter les accrochages pendant les tournées de déneigement.



2) Voici les différentes initiatives qui restent à la charge des riverains, précisées par l'article 6 de l'arrêté municipal du 6 mai 1996 :

« Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou leurs locataires, les concierges, les commerçants, les artisans, les professions libérales ou autres sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons et sur leurs trottoirs.

En cas de verglas, ils jetteront du sable ou du sel (ou, mieux, un produit déverglaçant). Leur responsabilité peut être engagée en cas d'accident dont la cause serait due au non-respect de ces obligations.»

Nous comptons sur le fait que chacun, automobiliste, riverain ou piéton, fera les efforts de bon sens, de patience et de vigilance afin de favoriser des comportements

Réunion publique : extinction nocturne de l'éclairage public

Dans le contexte actuel de maîtrise des énergies, une politique environnementale et financière volontaire et économe en matière d'éclairage public s'impose à l'ensemble des communes.

La question de l'extinction nocturne de l'éclairage public devient une priorité.

En effet, outre la limitation de la « pollution lumineuse », c'est une économie de près de 50% de la facture de l'éclairage public qui peut être réalisée.

Ainsi, à compter du **1er janvier 2023**, la commune s'engage à éteindre l'éclairage public de l'ensemble de sa voirie entre 23h et 5h du matin, comme dans les villes voisines.

Afin d'informer la population, la Mairie organise une réunion publique le **mercredi 7 décembre à 19h30 au Pôle festif**.

Fête de rue 2022 – La ville est à vous !

La traditionnelle Fête de Rue marque le début des fêtes de fin d'année à La Talaudière et cette année elle est fixée au **samedi 10 décembre**. Au programme, des animations gratuites pour passer un agréable moment en famille, pour les tous petits comme pour les grands :

- De 14h30 à 19h, Place Gambetta et Rue de la République, de nouveaux manèges à pédales ou traditionnels, tous plus originaux et merveilleux les uns que les autres et des promenades à poney et en calèche !

- A 17h30, sur la Place Gambetta, la Compagnie Les Anthropologues présentera son merveilleux spectacle « Alice dans les rues », librement inspiré du conte « Alice au pays de merveilles ».

Crêpes, vin et marrons chauds, barbe à papa, boissons chaudes et autres gourmandises seront proposés par les associations talaudiéroises. Toutes les animations sont gratuites.

Pôle jeunesse - Vacances de Noël

Les inscriptions pour les vacances de Noël auront lieu **le mercredi 14 et le vendredi 16 décembre de 14h à 18h** au Pôle Jeunesse :

- Les dossiers d'aide au BAFA pour 2023 sont disponibles au Pôle Jeunesse pour les jeunes de La Talaudière et ce désormais dès 16 ans puisque l'État vient d'avancer l'âge d'entrée en formation.

- Tu as entre 18 et 25 ans et tu passes ton permis dans une auto-école de La Talaudière, tu peux sûrement bénéficier de l'aide de 250 euros de la commune.

Renseigne-toi !

Info et inscriptions au Pôle Jeunesse : 31 rue Evrard - 42350 La Talaudière, **04 77 53 95 30** ou [pij@latalaudiere.fr](mailto:pj@latalaudiere.fr)

Remise des prix des maisons fleuries et décorées

Les Talaudiérois qui participent toujours plus nombreux aux deux concours organisés par le Comité des Fêtes seront récompensés **le vendredi 13 janvier à 19h** lors d'une cérémonie de remise des prix au Pôle Festif.

Décorez vos extérieurs pour Noël !

Le Comité des Fêtes de La Talaudière organise la troisième édition du concours des maisons et balcons décorés et illuminés de Noël.

Les inscriptions sont ouvertes en Mairie jusqu'au **vendredi 16 décembre**.

Bien entendu, dans le contexte énergétique actuel, nous demandons aux Talaudiérois qui participeront au concours de favoriser les éclairages à LED et d'interrompre leurs illuminations à 23h chaque soir. Comme celles de la commune.

Sorties culturelles

Vous souhaitez voir un spectacle ou un film au Centre Culturel Le Sou ?

Ecouter des lectures à la Bibliothèque ?

Voir une exposition à la Maison du Patrimoine et de la Mesure ?

Les programmes de ces trois structures se trouvent sur le site :

www.mairie-la-talaudiere.fr

Divers

Concert du Nouvel An

Le Concert du Nouvel An 2023 vous est présenté par le Comité des fêtes, **le samedi 7 janvier à 20h30** et **le dimanche 8 janvier à 15h** au Centre Culturel Le Sou. L'Harmonie de la Chazotte et Cap Musique vous attendent aussi nombreux que chaque année.

L'entrée est gratuite sur Invitation à retirer en Mairie dans la limite des places disponibles.

A Tout Choeur

Le groupe Vocal A Tout Chœur vous informe de ses prochains concerts :

- **Le dimanche 11 décembre 2022 à 17h** à l'église de La Talaudière avec les enfants de l'école Pelleport Notre Dame « conte de Noël »

- **Le dimanche 18 décembre 2022 à 17h** à l'église de La Talaudière le groupe vocal donnera son concert : « Au Cœur de Noël »

La chorale sera comme toujours dirigée par le chef, Monsieur Yvan Brassac, accompagné par les musiciens : M. Jérôme Chassagneux, M. Jean-Jacques Brouillet, Mlle Claire Lo et M. Guillaume Violot.

Centre social L'horizon

- **8 décembre** : Café connecté, 14h-16h, au centre social.

- **13 décembre** : sortie pour tous (+de 60 ans), Illéades à Montrond-les-Bains. Départ en car à 13h30 du centre social. Tarif adhérent : 16 euros / non adhérent : 20 euros.

- **16 décembre** : Café des aidants, 15h-16h30 (gratuit et anonyme) au centre social. «Aidants, fatigue et bien-être».

- **20 décembre** : Animation famille, 14h-16h au local Evrard, activité manuelle «fêtes de fin d'année».

Informations et inscriptions au 04 77 53 66 96.

L'Etendard de La Talaudière recevra le Père Noël avec un goûter, **samedi matin 17 décembre** et organisera le challenge René Gaulin à 13h30, à la salle Jeanne D'arc. C'est un moment gymnique où les compétiteurs du club montrent leurs prouesses, ou les parents, grands-parents viennent admirer les gymnastes filles et garçons, tout âge confondu.

L'Etendard vous propose aussi du volley, pilate et de la marche nordique.

Renseignez-vous au 06-70-42-31-40.